CHRONIQUE RÉGIONALE

LES COLIS POUR PARIS sont de nouveau acceptés à Lille-Roubaix-Tourcoing

L'acheminement des colis, qui avait été momentanément suspendu par les P.T.T., est de nouveau accepté à Lille-Roubaix et Tourcoing sous certaines conditions, à partir de ce jour.

Ces colis, exclusivement destinés à Paris, Seine et Oise et Seine et-Marne, doivent être déposés dans un bureau de l'Entente de Lille, de Roubaix ou de Tourcoing.

Les circonstances actuelles, eu égard à l'importance du trafic, ne permettent pas pour l'instant, d'étendre cette mesure, à d'autres localités.

Par contre, le service des postes accepte de nouveau, dans tous ses guichets et pour toutes destinations, *hors mis la zone Nord*, les lettres et boîtes à valeur déclarée ».

Famille professionnelle de la banque, des établissements financiers et de la bourse de la circonscription de Lille

Le Conseil d'administration du syndicat unique ci-dessus nommé par arrêté en date du 15 mai 1943 (J.O. 20-4-43), a composé, comme suit, son bureau : président, M. Jean Steverynck Crédit du Nord. Lille ; vice-présidents : MM. Pierre Chauveau, Société Générale, Amiens ; Marc I. Daneoine, Crédit Lyonnais, Armentières ; Jean Debay, B.N.C.I. ; Boisseau, Constant Dulongpré, Crédit Commercial de France, Roubaix ; Daniel Marant, Comptoir National d'Escompte de Paris, Bethune ; Robert Petlotter, Banque de France, Cambrai ; secrétaire général : Henri Contain, Banque Scalbert, Lille ; trésorier : M. Edouard Lepic, Charge Yavie Dupont ; agent de change Lille. Le siège social a été fixé à Lille provisoirement, 11, rue Coquerez (Téléphone, sauf le samedi après-midi : Lille 512-31). Permanence : les lundi et samedis de chaque mois, de 18 h 30 à 19 h 30, et le mercredis de 18 h 30 à 19 h 30.

Le chef de tout établissement ressortissant à ladite famille professionnelle, doit communiquer au Conseil d'administration du syndicat sa nouvelle adresse, le lieu et la date de l'entrée en fonctions de son personnel « Cadres » et « agents de maîtrise » appartenant à l'établissement.

Cette déclaration devra être faite avant le 20 juillet, 11, rue Coquerez, Lille.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

L'achat en culture des pommes de terre de la campagne 1943 sera libre pendant le mois de juin 1944

En vue de permettre la collecte des dernières quantités commercialisables de pommes de terre de semence par les producteurs, l'achat en culture et la circulation des tubercules de la récolte 1943 sont rendus libres dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais du 1er au 30 juin inclus.

L'achat chez les détenteurs par sous tous à la réglementation magistrale.

Les dispositions des arrêtés fixant les prix des pommes de terre aux différents stades producteur, grossiste et détaillant, restent donc en vigueur.

En ce qui concerne les pommes de terre nouvelles, elles ne sont pas visées à l'achat, la circulation et la vente en sont rigoureusement interdites.

L'imposition en pommes de terre

Les agriculteurs qui auraient des plants nécessaires n'ont pu emblaver une superficie suffisante en pommes de terre devront faire la compensation par d'autres produits, notamment des légumes secs. L'attention des agriculteurs est appelée sur la possibilité qu'ils ont de procéder à des emblavements de haricots pour lesquels les pouvoirs publics procurent les semences aux prix de groupistes expédiés à qui en feront toutes instructions utiles à ce sujet.

NORD

Deux des cinq occupants d'une barque se noient, à Maubeuge

Deux garçonnets, MM. Roger Pas, 13 ans, faubourg Saint-Laurent, et André Rich et, 18 ans, rue de la Grimpette à Rousies, étaient allés faire une promenade en barque sur la Sambre.

Trois jeunes filles, Mlles Maurisette, 25 ans, 3 rue Saint-Lazare à Verrues, 16 ans, 3 rue de la Belle-Vue, à Tourcoing, et Angelique Debaisieux, 16 ans, route d'Ath, à Maubeuge, Adèle Recque, 16 ans de Rousies-Bois, demanderent à M. Pascal de les prendre dans sa barque. Le jeune homme accepta.

Quelques minutes plus tard à 400 m de la berge, la barque chavira, à la suite d'un faux mouvement. Les cinq occupants furent projetés dans l'eau. Trois d'entre eux réussirent à se sauver, mais M. Richter et Mlle Maurisette Verees coulèrent à pic.

Des nageurs se portèrent aussitôt à leur secours et les ramenèrent sur la berge. Malheureusement, la mort avait déjà fait son œuvre.

A GUESNAIN, UN GARÇON SE TUE ACCIDENTELLEMENT

Au cours d'une ronde à la fosse Saint-Rene des mines d'Aniche à Guesnain, le jeune auxiliaire Jean-Baptiste Delof, 16 ans, de Sin-le-Noble, voulut effrayer un lapin ou un rat, avec la grosse de son fusil. L'arme était chargée. Un coup partit et atteignit au cœur le malheureux, père de quatre enfants, qui fut tué sur le coup.

PAS-DE-CALAIS

BLESSÉ PAR L'EXPLOSION D'UN DÉTONATEUR A ARRAS. —

Le jeune Albert Loson, 15 ans a eu l'index et le majeur droits emportés par l'explosion d'un détonateur qu'il manipulait imprudemment. Il a été admis à l'hôpital Saint-Jean.

A AGNEZ-LES-DUISSONS, un vol de 10.000 fr a été commis au préjudice de Mme Lenir-Moi, cultivatrice. Les voleurs ont profité de l'absence de la propriétaire pour pénétrer dans l'habitation

BOISSON BLANCHE
ETAT FIEVREUX
MALADIES INFECTIEUSES
LABORATOIRES ORGANOTHERAPIE

CARNET

NAISSANCES

— M. et Mme Michel Dujardin-Leroux sont heureux de vous annoncer la naissance de leur huitième enfant, Christiane.

Tourcoing, 30 mai, 42, rue de Guinée.

— Serge est heureux d'annoncer la naissance de sa sœur Astrid-Béatrice.

De la part de M. et Mme Seiller-Rion.

Roubaix, 30 mai 1944

187, rue de Cartigny

FIANÇAILLES

— Mme E. Bocrsper, M. et Mme André Traverse ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur petit-fils et arrière-petit-fils avec Mlle Micheline Postere.

Mme L. Macret, M. et Mme Postère-Waddel, M. et Mme Abel Postere ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur petite-fille et fille Micheline avec M. Paul Tavernier.

Roubaix, 30 rue du Collège

Tréquières-les-Lens (P.-de-C.), 26, rue Pasteur.

MARIAGE

— Le mariage de Mlle Marie-Anne Lemonnier avec M. Joseph Bertrand sera célébré le mardi 6 juin à 10 h. 30, en l'église N.-D.-de-Lourdes, à Tg. — De la part de M. et Mme Levandowski, et Mme Bertrand-Ruf, 39, r. de l'Abattoir ; 106, rue de la Maizone, Tg. 9761

LA MAISON D'ACCUEIL DE TRÉLON

sera ouverte à l'intention des familles de prisonniers sinistrées à 100 %

Le 1er juillet, le comité directeur départemental des Centres d'entraide de prisonniers rapatriés reprendra la Maison familiale de Trélon, œuvre du Centre d'entraide de Lille, pour y héberger les familles sinistrées des prisonniers.

Les familles sinistrées à 100 %, qui désirent être abritées et nourries pendant un délai indéterminé sont priées de se faire connaître d'urgence. Tous renseignements leur seront donnés pour pouvoir séjourner dans les meilleures conditions dans un cadre véritablement accueillant.

Ecrire à la Maison d'accueil pour familles de prisonniers sinistrées, Maison du prisonnier, 31, rue du Molinel, Lille.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Un vannier de Comines, M. Jacob Manzer, 124, rue d'Hurlupin, pour demander à son créancier, M. Maurice Vasseur, lui remettre un chèque de 10.000 francs. Le compte de M. Menger était insuffisamment approvisionné. Une plainte fut déposée. Le vannier plaida que M. Vasseur et celui-ci avaient admis que M. Menger le paierait en argent. Le tribunal a condamné M. Menger qui demandait par le tribunal de Lille à l'an de prison et 10.000 fr. d'amende. La Cour a confirmé cette décision.

TRIBUNAL DE LILLE

— Pour avoir abandonné son foyer pendant plus de quatre semaines, Henri Trouvelot, 91, rue de la Bette-rue, à Tourcoing, a été condamné à un mois de prison avec sursis.

— Le vol de victuailles dans une cave qui avait fait des réparations rue du Grand-Hazard, 40, à Tourcoing — Quinze jours de prison à Luc en Duck, 36 rue d'Angleterre à Mouscron (B.) pour avoir recelé les denrées volées. — Edgard Plouvier, 31, Grand'Place à Roubaix, se voit infliger quinze jours de prison pour vol d'une bicyclette. — Un larcin commis en état d'ivresse est reproché à Ernest Dewulf, rue des Sept-Ponts à Roubaix : deux mois et 60 fr. d'amende.

— Pour s'être emparé d'un sac à main contenant une somme d'argent et quelques fripouilles trois mois à Maurice Lecomte, 25, rue de l'Hippodrome à Tourcoing.

— On est mieux assis que debout... Jeanne Naessens, 81 rue J. Jaurès et Jean Rolla, 60, rue Nationale, se sont appropriés deux fauteuils aux dépens d'autrui. Un mois de prison, le second avec bénéfice du sursis.

— Une escroquerie de 2.500 fr. fait condamner à deux mois de prison son auteur, Léon Demeulenaere, rue de Ramscharnaie, à cour Vandewiele, à Roubaix.

LA VIE SPORTIVE

ATHLÉTISME

Les championnats de districts

Les championnats départementaux auront été remplacés par des épreuves de districts cette année. Le premier aura lieu, à 14 h. 30, à Roubaix, dimanche 11 juin.

Les engagements sont à adresser au secrétariat du Comité de Flandre 32 rue du Château, à Tourcoing, accompagnés du versement des droits au compte courant postal Lille 1.38 fr. par épreuve individuelle et 1.50 par épreuve de relais). Le délai qui allait être prolongé jusqu'au 30 mai, a été prorogé jusqu'au lundi 5 juin, à minuit. Passé cette date, tous engagements seront rigoureusement refusés.

Le B.S.N. à Tourcoing

Une réunion du B.S.N. aura organisée le 4 juin prochain, au stade Prouvelle, rue de Gand. Inscription à M. Caparl, 4bis, rue du Chêne-Houpline, jusqu'au 14 juin.

NOUVELLES DIVERSES

LUNDI 5 JUIN :

Pharmaciens : service médical et pharmaceutique de nuit. Tél. 4.50. Médecins de service pour le dimanche : MM. les docteurs Dhallun, 98 bis, r. Ingres (tél. 14.67) et Rambert, 306, rue de Blanc-Seau (tél. 4.85). — **Pharmacies** de garde jusqu'à lundi 14 h. : MM. Lefin, 43, r. de Gand, et Assemaine, 67, bd Gambetta.

L'Association des jardins ouvriers et ses membres sinistrés

L'Association des jardins ouvriers de Tourcoing a vu deux de ses sections, les plus anciennes et les plus florissantes, atteintes plus particulièrement lors des derniers bombardements de la ville.

De nombreux sociétaires de ces sections ont dû quitter leur demeure rendue inhabitable et chercher, dans des quartiers moins menacés, un abri momentané.

S'il n'y a pas lieu de déplorer des accidents de personnes beaucoup ont souffert dans leurs biens, certains même, de façon très grave.

Le Comité central de l'Association et toute la grande famille du « Coin de Terre et Foyer » tourquennois a tiennent à leur dire la grande part qu'il la prennent à leur peine et à leurs épreuves. Ils demandent qu'on leur signale les cas graves pour que, dans la mesure de leurs moyens, ils puissent y apporter une certaine réparation. Ils espèrent que tous les sinistrés et réfugiés tiendront à signaler à leur président de section leur nouvelle adresse, afin qu'ils puissent recevoir régulièrement les avis et convocations de leur section.

Il est possible que, par suite des circonstances, certaines sections ne soient obligées de suspendre pendant une période plus ou moins longue leurs réunions mensuelles, et dépassant la mesure de leurs moyens d'intérêt. Cependant, de plus en plus, les jardiniers se retrouveront sur leurs terrains respectifs ou seront affichés les avis les concernant. Le Comité ne perd pas le droit d'espérer que l'activité des sections n'en sera, elle, ni suspendue ni amoindrie aucune sorte.

Nous avons pu constater, lors des sombres jours du bombardement, que chez nous, la solidarité n'était pas un vain mot et combien elle a grandi dans toutes les classes sociales. La somme de dévouement désintéressé que l'on y rencontrait, ne nous autorisera pas en aucun chemin, à plus que jamais, appuyons notre devise, « Amons-nous, aidons-nous ».

QUELQUES CONSEILS DE LA DÉFENSE PASSIVE

La défense passive nous adresse la communication suivante que nous insertions d'autant plus volontiers qu'elle confirme les conseils que nous avons déjà données précédemment :

Lors des récents bombardements, les sapeurs-pompiers ont reçu l'appel en un temps limités. Une telle multiplicité de demandes de secours ne leur permet pas de répondre rapidement.

La population en cas d'incendie, pour un bombardement, doit pour toute autre cause, être parée à maîtriser elle-même. Une intervention rapide peut parfois arrêter facilement, à l'aide de quelques seaux d'eau, un commencement d'incendie.

La population doit prendre, en outre, toutes les précautions prescrites par la défense passive.

Une fois de plus, il lui est recommandé de débarrasser les greniers des matières inflammables (papiers, bois, vieux meubles etc...), de prévoir des réserves d'eau, de sable ou de terre sèche.

Les établissements industriels, magasins, ateliers devront organiser des équipes locales d'extinction et principalement de sauvetage du matériel et des objets qui sont menacés par le feu.

En observant scrupuleusement ces conseils, beaucoup de sinistres pourront être évités.

Le Docteur R. RITZ, informe sa clientèle qu'il reprend ses consultations, 9, rue Turgot, tous les jours, sauf mercredi, vendredi, samedi de 15 à 7 h. et sur rendez-vous (Tr. 10 66).

Pour aider les sinistrés

L'administration municipale a décidé de mettre à la disposition de ses administrés éprouvés par les bombardements un bureau spécial dans le but de leur épargner les démarches nombreuses et diverses nécessaires à l'établissement de leurs dossiers, d'établir pour eux, à la demande, des dossiers complets et réguliers en leur évitant dans toute la mesure possible, les lenteurs et les complications qui pourraient les faire rejeter. Ce bureau est installé à la mairie annexe.

DE PAR LA VILLE...

— Précocité !... — Il y a quelques jours, Mlle Désirée Mayaln, rue de La Rochelle, constatait la disparition d'un portefeuille contenant 800 fr. et divers papiers personnels. M. Mayaln porte plainte et la police, à cours une enquête discrète. Il apparut que le voleur était un garçonnet de 13 ans, qui avait dépensé la somme avec deux petits camarades, en Belgique.

— Qui a vole ? — Mme Yve Vandenbulcke, 23, rue d'Arcennes, a constaté la disparition de 20.000 fr. qui se trouvaient dans un sac à main déposé dans sa chambre à coucher. La police a constaté qu'il n'y avait aucune trace d'effraction sur les portes. Elle ne désespère pourtant pas de retrouver l'auteur de ce vol.

— Bris de clôture. — Louis Beulque, 22 ans, marchand de cycles, 16, rue du Calvaire et Simonne Juvenez, 24 ans, 53, rue Léon-Salembien, se sont rendus devant un immeuble situé 3, rue du Calvaire, pour démolir la porte d'entrée. Pour bris de clôture, Beulque a été déféré au Parquet.

— Pillage et recel. — Des agents de service rue du Levant remarquaient un jeune individu qui sortait d'un immeuble sinistré. Interrogé, le visiteur dut reconnaître qu'il avait visité les immeubles 120 à 127 de cette rue et s'était approprié divers objets. Il s'agissait de Marcel Thomas, 21 ans, facteur, rue des Plats, 7, cour Catteau, qui avoua que le produit de ses vols était confié à son oncle, Julien Vanhoutte, demeurant à la même adresse. Tous deux ont été déférés au Parquet.

Messe de prémices

M. l'abbé Henry Lehembre, fils de M. et Mme Emile Lehembre-Betremieux de Tourcoing qui a été ordonné prêtre samedi, en la chapelle du Grand séminaire de Lille, des mains de S. Em. le cardinal Liénart, célébrera sa messe de prémices mercredi, à 10 h., en l'église Saint-Christophe. Après la messe, la famille recevra à la sacristie.

FEMINA SPORTS (4, rue Blanche-Porte). — Séances d'entraînement modifiées à partir du 5 juin : gymnastique : mercredi et vendredi à 14 h. ; athlétisme : mardi et jeudi à 18 h., au Chêne-Houpline.

MOUVAUX

RÉUNION DU COMITÉ D'ENTR'AIDE

mardi 6 à 18 h., à la mairie.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. —

Bien qu'il fut l'objet d'un arrêté d'expulsion pris contre lui, le 28 octobre 1942, par M. le préfet, Louis Varasse, 40 ans, 48, rue de l'Union à Mouscron, a été rencontré par les gendarmes à la rue Nouvelle. Il a été déféré au parquet.

HALLUIN

IMAGES D'AUTREFOIS

La grande ducasse de la Sainte-Trinité

Ce dimanche de la Sainte-Trinité était jour de grande liesse pour la population halluinoise. Il régnait, par toute la ville, une joyeuse animation, à l'occasion de la ducasse, dite de la « Sainte-Trinité ».

On chômait le lundi toute la journée et, dès le samedi après-midi, la cour de la grand'messe était fort animée, et autant plus que les jeunes gens choisissaient, en général, ce jour-là, pour arborer leur nouveau costume et les jeunes filles leur toilette neuve.

Dans les familles ouvrières, on acheta, à cette occasion, le pain-gâteau traditionnel et l'on dînait du non moins traditionnel lapin aux raisins. Après-midi, on se réunissait par famille et l'on se rendait place Jean-Jaurès où un nombreux forains avaient installés, offrant au public leurs attractions aussi diverses qu'intéressantes.

Des réjouissances populaires — jeux, concours etc... s'organisaient un peu partout, dans les cafés et dans les rues.

Les sociétés de musique locales se promena ent par la ville, jitant partout la note gaie de leurs auditions, jusqu'au moment où le chef de corps trouvant à peu près seul, après avoir perdu ses hommes un à un dans les divers cabarets, la musique cessait faute de musiciens !

Le lundi, la brasserie du Centre attirait encore de Lille, des milliers de buveurs et y faisait régner une vive animation.

Mais, hélas, depuis que la guerre a mis fin à cet aspect symphatique de la ducasse, de la cité, Commant d'autres choses, cette année encore la ducasse n'aura pas lieu. Mais pourtant, qu'il nous soit permis d'espérer que bientôt la paix nous apportera la joie de préparer cette de jadis.

Proehain.

A la Ligue française pour le relèvement de la moralité publique

L'assemblée constitutive de la section des jeunes filles a eu lieu jeudi, à 19 h. 30, à la Mairie (salle des mariages).

Un groupe important avait répondu à l'appel que lui avait adressé le comité de vigilance, à l'effet d'exposer le programme élaboré par lui.

M. Louis Hua di, qui présidait cette importante réunion, définit ce que la Ligue de moralité attendait de la jeunesse ; après quoi, le bureau provisoire, composé de cinq membres, fut élu.

PERMANENCE MUNICIPALE. — Mercredi 7, à 17 h. 30, permanence des conseillers à la mairie, salle des mariages.

BONS DE CHARBON. — Distribution à la mairie, jeudi 8, pour les enfants, les mutilés et les familles de dix personnes et plus.

BONS D'ALCOOL. — Distribution, le même jour, pour les enfants au-dessous de 2 ans.

BONDUES

COLIS AUX PRISONNIERS. —

Distribution mardi 6, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 17 h.

LINSELLES

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1914-18. —

Jeudi, est décédé en son domicile, rue de Kemmel, 13 M. Etienne Delebarre, âgé de 66 ans. Ancien membre de la classe de l'Armée, le défunt était bien connu dans la commune où il jouissait de la considération publique. Ses funérailles, auxquelles sont priés d'assister les anciens combattants, auront lieu lundi à 9 h.

COMINES

Un Cominois à l'honneur

Nous apprenons avec plaisir que M. Raoul Delporte vient d'obtenir la médaille d'honneur communale de vermeil, au titre de receveur des hospices et du Bureau de bienfaisance de Comines où pendant plus de 35 ans il remplit ces délicates fonctions à la satisfaction des commissions administratives respectives.

M. Delporte, ancien combattant de 1914-18, est titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille de la Prévoyance sociale, chevalier du Mérite social et officier d'Académie pour services rendus. A différentes œuvres. Il vient de prendre sa retraite à Bailleul, où nous lui souhaitons de jouir pendant de longues années d'une retraite méritée.

Nos félicitations.

UNE FLAMME AU CŒUR

par PIERRE DHAEL

— 30 —

Ils partirent tous deux, côte à côte, marchant du même pas, bavardant, regardant à droite, à gauche, goûtant la douceur de l'heure... et dépassant la rue où ils devaient aller, ce dont ils ne s'aperçurent qu'à l'Opéra.

— Eh bien ! dit Geneviève, vous me donnez des distractions ! Où comme-nous ?

— Bernard consulta sa montre-bracelet :

— Il va être trop tard pour l'exposition, dit-il, puis le jour est mauvais pour apprécier la peinture, Allons nous promener... Je n'ai pas si souvent la joie de vous accompagner...

« Allez, le mal du vent, » ils poursuivirent leur dînerie. Geneviève, se rappelant brusquement qu'elle avait à faire des achats, ils entrèrent dans un grand magasin.

« Que c'est aimable et gentil d'être deux, pensait la jeune femme, de ne plus craindre, à tout moment une impatience, un reproche... »

Tout ce qu'elle disait était bien tout ce qu'elle faisait approuvé ; si elle demandait un avis, son compagnon le lui donnait avec une courtoisie attirant d'ailleurs spontanément son attention sur ce qui pouvait l'intéresser.

— Quel caractère charmant vous avez, Bernard !

— Oh ! ne vous faites pas trop d'illusions sur mon compte ! Mais je suis si heureux aujourd'hui !

— Tant que cela ?

— Plus encore !

— Si nous goûtions ici, toutes vous ?

— Vous m'obligeriez pas mieux un thé plus chic ?

— Non, j'ai faim, juste à présent !

— Oh ! alors, prédisposons-nous !

Le grand salon de thé, assez bruyant, avait un aspect très familial... Des enfants s'y bourraient de gâteaux sans aucune retenue, répondant par des pleurs l'aux réprimandes maternelles. Les musique était « banals » une suite de valses, d'airs connus, répétés partout... Et cependant, un grand attendrissement montait au cœur de Geneviève ; se sentant heureuse, reposée, confiante, elle ne put s'empêcher de dire :

— Comme je me sens calme, avec vous, Bernard, calme et libre. Je dis tout ce qui me vient à l'esprit, je vous devine et indulgent pour moi, et bon !

— Vous ne pouvez sentir la joie que j'éprouve à vous entendre parler ainsi... Il m'est doux de penser que vous avez tant d'indulgence pour le peu que j'apporte dans votre vie...

Geneviève, songeuse, jugea qu'il apportait beaucoup... Cette amitié fidèle, discrète, toute prête à l'entourer, à la distraire, c'était merveilleux. Elle le sentait davantage maintenant qu'elle était si abandonnée ! Aussi ne veux se fit-elle aucune attention.

— Je ne sais rien de vous, Bernard, dit-elle. Etes-vous heureux ?

— Quand je suis avec vous, plus qu'il n'est possible de l'imaginer !

— Mais le soir, que faites-vous ?

— Je lis, je prends mon violoncelle, je vais au théâtre...

— Comment êtes-vous installé ?

— Dans un pigeonnier, répondit-il, touché qu'on s'occupât de lui, un pigeonnier entouré de verdure. Il faudra venir me voir un jour, avec M. de Nièvres.

— C'est cela, et j'amènerai Paulette aussi.

— Si vous voulez, tout ceux que vous voudres...

— A propos de mon amie, il est temps peut-être d'aller la retrouver ?

— Déjà !

A regret de quitter la table où ils avaient goûté, Geneviève embrassa d'un coup d'œil ce qui l'entourait. Elle n'avait pas l'habitude de prendre le thé dans un milieu si simple... Et pourtant, elle se souviendrait toujours de cette après-midi, de cette douceur. Ce ne pourrait être vrai dans un grande misère !...

Ils trouvèrent Paulette enchantée de les voir tous deux ; seule à la maison, elle en fit les honneurs. Son malaise se réduisait à peu de chose ; elle tousait légèrement et un gros foulard entourait son cou.

Une vraie gaîté présida à la réunion... Puis, pour obliger la camarade ; à se taire, on fit un bridge... Ce qui n'arrêta en rien l'aimable bavardage.

Quand vint l'heure de rentrer, Bernard accompagna la jeune femme chez elle.

La maison était à peu près sans lumière aux fenêtres. M. d'Erigny demanda :

— Claude n'est pas rentré ?

— Peut-être pas encore, mais il sera là bientôt.

Sans insister, Bernard baisa la main de sa cousine et prit congé d'elle.

En dépit des prévisions de Geneviève, Claude ne rentra pas ; mais si Geneviève passa sa soirée seule, elle ne resta pas, comme trop souvent, dévorée par le chagrin... C'est qu'une autre pensée affectueuse et bonne était entrée dans son cœur. Paulette et Bernard avaient l'air de fort bien s'entendre ; elle les aimait tous les deux. Pourquoi ne tenterait-elle pas de faire leur bonheur ? Les voir heureux serait d'ailleurs pour elle une consolation et grande !....

Elle y réfléchit très longtemps, et s'endormit avec le désir généreux de donner aux autres ce qui, à elle-même, échappait !

CHAPITRE XII

Jacques Delrieu fumait un bon cigare, de l'air heureux d'un homme à qui pour le moment, tout réussit à souhait.

(A suivre).

ROUBAIX

LUNDI 5 JUIN :

Aujourd'hui : sainte Florence ; demain, saint Claude. — **Soleil** : 3 h. 51 - 21 h. 47. — **Lune** : pleine le 6. — **Sapeurs-pompiers** : n° d'appel : 388.33.

A PROPOS DE LA DISTRIBUTION DU VIN

On pouvait à juste titre considérer comme une anomalie, le fait que des détaillants en vin eussent pu servir, déjà, les rations d'avril, alors que d'autres, en sont encore à espérer celles de février.

Nous nous sommes renseigné auprès de l'organisme compétent.

Ce sont, nous a-t-on dit, de nombreuses difficultés qui ont amené cette situation, et l'on nous a assuré que le nécessaire serait fait pour y porter remède le plus rapidement possible.

En attendant, nous pouvons annoncer que le prochain arrivage de vin sera réparti entre les détaillants qui n'ont pu encore assurer leur distribution de février.

Les répartitions seront faites, désormais de manière à combler les retards. Et, les rations de mai, par exemple, ne seront servies nulle part, avant que tous les commerçants aient pu délivrer celle d'avril.

Et, c'est justice. Reposons que notre patience ne sera pas soumise à trop longue épreuve...

VOITURES D'ENFANTS. Beau choix en tous genres G. Vandenberge, 137, rue de Mouvaux, Tourcoing. 12954d

MALENTENDU !...

Les deux passants, le sexagénaire... et les coups de bâton

Samedi, vers 21 h. M. Ursse Dupont, 64 ans, 146 rue Jacquard, avait mis sa bicyclette appuyée contre le mur de son habitation. Le trottoir n'étant pas large à cet endroit, deux passants, MM. Georges Herman, 39 ans, charbonnier, 49, rue Duflot, placèrent la machine de telle sorte qu'elle ne gênât plus le passage.

Mal leur en prit, car leur geste fut aperçu par M. Dupont qui, croyant avoir affaire à des voleurs, se précipita dehors, un bâton à la main, et se rua sur les deux hommes. Ceux-ci, surpris, esquivèrent du mieux qu'ils le purent les coups qui leur étaient assénés. Finalement, ils parvinrent à faire entendre raison au sexagénaire. Mais déjà, la portière, à la tête des contusions et des plaies, avait fait appel à M. Hermain pour panser de deux agrafes, et pour tous deux, des soins du docteur Chmal.

Aucune plainte n'a été déposée ; les deux charbonniers, le chef-endolori mais bon garçons, ayant compris que l'incident ne devait provenir que d'un simple malentendu !

D'UN JOUR A L'AUTRE...

— Un cycliste attaque la nuit. — Alors qu'il passait jeudi vers 23 h., près du square à l'extrémité du boulevard Gambetta, regagnant son domicile, M. Joseph Depraetere, trieur, 24, rue des Arts, fut assailli et attaqué par trois individus qui le terrassèrent et prirent ensuite la fuite, en emportant sa bicyclette.

— Vol au restiaire. — En regagnant jeudi soir le restaurant du Racing-Club de Roubaix, après une réunion d'entraînement, M. Joseph Depraetere, 37 ans, 21, rue des Arts, constatait qu'on lui avait volé 500 francs belges et 80 fr. français. L'argent se trouvait dans un portefeuille, dans la poche intérieure du veston.

— Vol au préjudice d'un... — Dans le hall de la Mairie on a volé les bicyclettes de M. Alfred Schauth, cq. instituteur, 176, rue d'Inkermann, et de Mme Dupondchel, 53, rue des Arts.

— A coups de tisonnier ! — Un procès-verbal pour tapages nocturnes a été dressé à la charge de M. Emmanuel Rommel, 37 ans, s. p., rue Remy-Cogghe, cour Desrousseaux. 15. Sa femme, née Zoé Voet, s'était plainte d'avoir été frappée à coups de tisonnier.

— A la casserole ?... — Cinq jeunes cognes, âgés de 15 jours, hôtes gracieux du parc Barbieux, ont été dérobés par un inconnu.

— Marraude. — Une plainte a été déposée à la police par M. Pierre Lordant, cultivateur, 27 rue de Charleroi pour des vols répétés d'herbe et de luzerne dans les champs lui appartenant. Ces faits se produisent depuis deux mois déjà.

— Trop de lumière. — Plusieurs personnes ont été entendues d'un procès-verbal pour défaut ou insuffisance d'occultation des lumières de leur habitation. Veillez au camouflage !

— Le vélo de Mme Hespel, 222 boulevard Clemenceau, à Hem, a été volé, samedi, après-midi, à l'hospice Barbieux.

UNIVERSEL MARDI 6 JUIN à 19 h. 30
Gaby VERLOR - JAN DAVRIL
et 10 Attractions. — Location ouverte

WASQUEHAL

UNE BICYCLETTE appartenant à M. Paul Hanson, professeur de gymnastique, 28, rue de la Poste à cet endroit, a été volée dans le couloir de l'immeuble de la rue de Tenremonde à Lille.

WATTRELOS

POUR LES SINISTRÉS. — M. Gustave Duquenne, président de l'Union sportive Wattrelosienne, a fait remettre au profit des sinistrés 3.000 fr., produit d'une séance artistique organisée le lundi de la Pentecôte. D'autre part, le président et la direction de l'usine Deaurmont, bd des Couteaux, ont versé 5.000 fr. M. Noel Happe, cabaretier, rue du Docteur-Victor-Leplat, 64, a versé 360 fr., produit d'une collecte au cours d'un jeu de fléchettes. Le comité nous prie de remercier ces généreux donateurs ainsi que ceux qui lui ont fait parvenir des dentées à recevoir. Les dons en nature et en espèces sont reçus au siège du comité au bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Mardi, mise à la distribution de bons de pain aux indigents inscrits, de 9 à 11 h. nos 1 à 600, de 14 h. 30 à 16 h. 601 et plus. Se munir de la carte bleue. Aucune nouvelle inscription ne sera prise ce jour-là.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX. — Consultations mardi à 9 h., dr Mogilnicq, jeudi à 9 h., dr Bauwin, samedi à 16 h., dr Bauwin. Se munir de la carte d'immatriculation aux assurances sociales. Permanence de l'infirmière jeudi 8, de 14 h. 30 à 17 h.

FLERS-LEZ-LILLE

A LA PAQUERETTE, 308, Grande-Rue, Roubaix - Tissus - Bonneterie - Confections - Beau choix Tissus. 23457

CONVOIS FUNÈBRES

CROIX. — Les funérailles de Monsieur Edouard ACKE (démobilisé) ancien combattant de la guerre 1914-1918 décédé accidentellement à Foix (Somme), dans sa 61e année, auront lieu le mardi 6 juin, à 9 h., en l'église Saint-Martin. Assemblée à la chapelle de l'église. — De la part des familles Acke et Duterte et leurs enfants.
F.F. Vandevelde, 85 r. Ma Campagne, Rx

WATTRELOS. — Vous êtes priés d'assister aux convoi et service solennels de Madame veuve Achille DESHOUSSEAUX née Augustine LECONTE décédée à Wattrelos, le 2 juin 1944, dans sa 76me année, lesquels auront lieu le mardi 6 juin, à 9 h. 30, eglise Sainte-Thérèse. Condoléances à l'église. — De la part de ses enfants et Mme Hubaut-Deseaux, ses enfants, M. et Mme Fontaine-Hubaut et leur fille, M. et Mme Gosset-Hubaut et leur fils, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, et toute la famille. Assemblée, 42 rue des Trois-Bouteilles, à 9 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part.
P.F.G. 21 r. Carnot Wattrelos. (T. 224.98)

ROUBAIX. — Les funérailles de Monsieur Maurice COMYN professeur retraité du Collège Notre-Dame-des-Victoires pieux, décédé à Rx, le 1er juin 1944, dans sa 69e année, auront lieu le lundi 5 courant, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, sa paroisse. Assemblée à la maison mortuaire, 20, rue Philibert-Delorme, à 8 h. 15. — De la part de Mme Maurice Comyn, son épouse ; M. et Mme Liénart-Comyn ses enfants ; M. Pascal Lienart son petit-fils, et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
P.F. Desmet r. du Moulin. (T. 344.98)

TOURCOING. — Les funérailles de Monsieur Louis CARTON ancien cultivateur à Roncq veuf de Jeanne Elisa LEWILLE pieusement décédé à Tg, le 3 juin, dans sa 84e année, auront lieu le mardi 6 juin, à 9 h. 45, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc. Assemblée chez son neveu, M. Pierre Desmettre, 156, rue de Dunkerque, 9 h. 30. — De la part des familles Carton et Lewille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
E. Marie, P.F. 118 r. Nationale. (T. 729)

AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE. - Réalisation du plan d'alignement de la rue Jean-Jaurès. — Le maire de Wattrelos donne avis conformem au titre II du decret-loi du 8 août 1935 sur l'expropriat pour cause d'utilité publ. — Il va être procédé à une enquête préfectorale du 20 mai 1944 que le plan et l'état parcellaire des propriétés où sont situées les immeubles à exproprier seront déposés à la mairie de Wattrelos pendant 8 jours entiers et consécutifs à partir du 5 juin jusq 12 juin inclus. Les parties intéress pourront pendant ce laps de temps prendre connaissance sur place tous les jours (sauf samedi après-midi, dimanches et jours fériés exceptés) de 8 h. à 12 h. et de 14 à 18 h. et produire s'il y a lieu leurs observations qui seront reçues par procès-verbal. Un exemplaire de l'arrêté ainsi déposé à la dite mairie pour recevoir les observations que pourront faire les divers intéressés pour la suite de la procédure. - Wattrelos, le 1er juin 1944. — Le maire, A. D'Hondt, adjoint. 7479

DIVERS

PERDU lundi 29, bracelet enfant, gourmette avec médaille or. Récomp. à Liberté ram C. Récomp. à la Guinée imp. Bonte-Lestienne 7 Rx 9114

PERDU centre Tourcoing médaille communion or ajoure et chaine. Rapp contre récomp. 2 rue A. Ribot Tourcoing. 79800d

PERDU vendr ap-m. Place Remy-Cogghe, cour Desrousseaux. 15. Sa femme, née Zoé Voet, s'était plainte d'avoir été frappée à coups de tisonnier.

PERDU montre brac. grav. MB 80, rue de la Bailie Tg Récomp. 79836d

Fil de M. F. Vandevalle, 21 ans, droit avoué à Lille, 50, rue Hôpital Militaire. — DIVORCE. - A. J. Decis du 20 mars 1940 d'un tugem. rendu par défaut par la Chambre du Tribun. civil de 1re inst de Lille, le 6 janv. 1944, entre Mlle Lesaffre-Fauvergne, domiciliée à Pierz, 3, rue Jacquard, demandeur ayant pour avoué Me Vandevalle et Mme Fauvergne-Vasterine Desmeur, ep du sieur Bourgeois, demeur à Croix, 49, rue Duplex, défendeur défaillant, appert que ce divorce a été prononcé à la requête et au profit du mari. Me Vandevalle occupant pour ledit mari Me Bourgeois. La pres. insert fait foi de son contenu. A fait 247 du code civil et suiv une ordonn. rendue par M. le Président du Tribunal civil de 1re inst. de Lille, le 6 avril 1944 - Pour extr